



Kristel Janssen
Conseillère
kristel.janssen@bacquelaine.fed.be
+32 (0)2 501 38 87

UNION PROFESSIONNELLE DE LA MAGISTRATURE
Monsieur Cédric VISART de BOCARME
Président ad interim
Rue Piroot, 2C
5330 SART-BERNARD

Votre courrier du

10.01.2017

Vos références

Nos références

HV/KJ/IJ/20216

Annexe(s)

Concerne : pension des magistrats – mypension.be

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 10 janvier dernier qui a retenu ma meilleure attention.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir signalé le problème relatif au module de calcul utilisé par mypension.be.

Il est en effet important que le module de calcul tienne compte des tantièmes préférentiels différenciés que la loi attache aux années de services des magistrats pour qu'ils puissent correctement évaluer leur carrière.

Afin de remédier à ce problème, j'ai pris contact avec le Service fédéral des Pensions (SFP) en demandant d'examiner les règles de calcul utilisés actuellement par mypension.be et de rectifier le module de calcul au plus vite possible. J'ai également demandé que vous soyez tenu informé de l'évolution du dossier.

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Daniel BACQUELAINE